

# sommaire

## doctrine

### INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :

La protection des logiciels par le brevet aux Etats-Unis,  
par William B. BIERCE, Attorney at Law, Bierce & Kenerson, P.C. New York **3**

De l'accord d'échange au profil d'échange, un nouvel instrument pour l'EDI  
par Thierry PIETTE-COUDOL, avocat **9**

### BIOTECHNOLOGIE ET ENVIRONNEMENT :

La nouvelle convention médicale des médecins : vers la prise en compte de l'informatique  
par Catherine CHABERT-PELTAT, avocat **14**

## jurisprudence

### INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :

Cour d'appel de Paris, 1<sup>re</sup> Ch. A, 7 février 1994 : Concurrence. Droit communautaire. Abus de position dominante de France Télécom. Liste orange. Informatique et libertés. Données publiques.  
Note Ariane MOLE, juriste et Isabelle POTTIER, avocat. **18**

Cour de cassation, Chambre criminelle, 21 février 1994 : Télécommunication. Equipement terminal. Raccordement au réseau public. Agrément. Exception d'illégalité. Directive communautaire. Application directe.  
Note Jean-Christophe IENNE, avocat. **24**

### DROIT D'AUTEUR :

Tribunal de grande instance d'Angers, 1<sup>re</sup> Ch., 6 octobre 1992 : Propriété littéraire et artistique. Protection d'un jeu. Originalité. Contrefaçon. Concurrence déloyale.  
Note Jean-François FORGERON, juriste. **28**

## flash

Vers un statut des comités de protection des personnes dans la recherche biomédicale **13**

La valeur probante des microformes COM et documentaires **37**

## échos et nouvelles

Expositions : Jean-Pierre POTIER, par J. Celecia. – Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats du Ressort de la Cour d'appel de Lyon ; Amiens ; Grenoble et Chambéry.  
– INP Toulouse, Formation Continue **37**